

**ZONE DE GOUVERNANCE Auvergne-Rhône-Alpes**  
**ADJOINTS ADMINISTRATIFS – MOBILITE AU FIL DE L'EAU 2023 CYCLE 5**

**DECISION POUR LE POSTE POURVU**

La date d'affectation de principe est le 1<sup>er</sup> décembre 2023 pour les candidatures internes.

Celle-ci peut être décalée, avant ou après, s'il y a accord des services d'origine, d'accueil et de l'agent(e), conformément aux lignes directrices de gestion relatives à la mobilité.  
Le service devra faire connaître le 10 novembre 2023, dernier délai, les demandes de date d'affectation différée ou anticipée, en renvoyant l'annexe F signée par les 3 parties (services d'origine, d'accueil et l'agent(e).)

POSTE			CANDIDATE RETENUE		
Service	Intitulé de poste	N° poste	Nom prénom du (de la) candidat(e)	Corps	Service d'origine
<b>DIR CE</b>					
	Chargé(e) du suivi budgétaire et financier	E000020076	TAYEB Rachel	Adjoint administratif	CRGP AURA

Les autres postes publiés sur ce cycle de mobilité ne sont pas pourvus.

La présente décision sera publiée :  
- sur l'intranet : <http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr>  
- sur l'internet : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

A Lyon, le 20 octobre 2023

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes  
Le directeur régional délégué

*Signé*

Eric TANAYS